

# iBiotec®

**FABRIQUANT DE PRODUITS ET AÉROSOLS TECHNIQUES POUR L'INDUSTRIE  
PROCESS - MRO - ENTRETIEN  
SOLVANTS ALTERNATIFS - SUBSTITUTION CMR**

*Fiche Technique – Édition du : 19/02/2025*

## iBiotec® NEUTRALÈNE® 2015

### **SOLVANT DÉGRAISSANT NETTOYANT À POUVOIR SOLVANT RENFORCÉ**

Vitesse d'évaporation rapide 15 minutes à 20°C débit d'air nul  
Point éclair non mesurable

Spécialement développé pour des opérations de dégraissage difficiles  
Élimination de graisses calcinées, huiles minérales et végétales siccativées  
Traces de résines végétales, adhésifs de contact, encres fraîches,  
Épargnes, nécessitant des temps d'intervention rapides

**GARANTI SANS COMPOSÉ FLUORÉ  
À EFFET DE SERRE AYANT UN PRP sup. 150  
Directive F.Gaz Règlement UE 517/2014  
interdiction à partir du 1er Janvier 2018**



#### **DESCRIPTION**

**NEUTRALÈNE® 2015** est un dégraissant qui a été développé pour répondre à des cas extrêmes  
Point-éclair non mesurable  
Vitesse d'évaporation ultra rapide  
Pouvoir solvant convenant à toutes les exigences  
Compatibilité avec la plupart des substrats

#### **DOMAINES D'UTILISATION**

**NEUTRALÈNE® 2015** élimine toutes pollutions telles que :

Lubrifiants en maintenance.

Produits de coupe, de protection temporaire en construction, de vernis, de glissement en construction mécanique.

Graisses animales, lanoline, suif, huile de spermaceti, tallowate de sodium, saindoux.

Huiles végétales, telle que la graisse ou huile de palme, huile de ricin, de colza, de tournesol, huiles siccatives.

Cires de pétrole, parafines.

Cires microcristallines.

Résidus de colles, de joints non polymérisés, de traces d'adhésifs, de flux de soudure calopane.

## APPLICATIONS

Installations de mélange de conditionnement et d'emballages.

Construction mécanique, transformation des métaux.

Maintenance et entretien en milieux industriels.

Lignes de production, d'assemblages, de montage.

Réalisation de composants électriques et électroniques.

Opérations de dégraissage avant contrôle métrologique.

Dégraissage de matériels de mesures et d'essais.

Lavage d'optiques, de mécanismes horlogers, de matériels de comptage, de visée.

## CARACTÉRISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES TYPIQUES

CARACTÉRISTIQUES	NORMES	VALEURS	UNITÉS
Aspect	Visuel	Fluide	-
Couleur	Visuelle	Incolore	-
Odeur	Olfactif	Faible	-
Masse volumique à 25°C	NF EN ISO 12185	780	kg/m <sup>3</sup>
Indice de réfraction	ISO 5661	1,4080	-
Point de congélation	ISO 3016	-65	°C
Solubilité dans l'eau	-	Partielle	%
Viscosité cinématique à 40°C	NF EN 3104	0,85	mm <sup>2</sup> /s
Indice d'acide	EN 14104	0,1	mg(KOH)/g
Indice d'iode	NF EN 14111	nm	gl <sub>2</sub> /100g
Teneur en eau	NF ISO 6296	0,025	%
Résidu après évaporation	NF T 30-084	0	%
Pression de vapeur à 20°C	NF EN 13016-1	> 0,01	hPa

## CARACTÉRISTIQUES DE PERFORMANCES

CARACTÉRISTIQUES	NORMES	VALEURS	UNITÉS
Indice KB	ASTM D 1133	117	-
Vitesse d'évaporation	-	15	min
Tension superficielle à 20°C	ISO 6295	25	Dynes/cm
Tension de claquage	NF EN 60156 / IEC 156	nm	Volts
Corrosion lame de cuivre 100h à 40°C	ISO 2160	1a	Cotation

## CARACTÉRISTIQUES SÉCURITÉ INCENDIE

CARACTÉRISTIQUES	NORMES	VALEURS	UNITÉS
Point d'éclair (vase clos)	ISO 2719	non mesurable	°C
Point d'auto-inflammation	ASTM E 659	> 240	°C
Limite inférieure d'explosivité	NF EN 1839	0,7	% (volumique)
Limite supérieure d'explosivité	NF EN 1839	13,7	% (volumique)
Teneur en substances explosives, comburantes, inflammables, très ou extrêmement inflammables	Règlement CLP	-	%

## CARACTÉRISTIQUES TOXICOLOGIQUES

CARACTÉRISTIQUES	NORMES	VALEURS	UNITÉS
------------------	--------	---------	--------

Indice d'anisidine	NF ISO 6885	nm	-
Indice de peroxyde	NF ISO 3960	nm	meq(O <sub>2</sub> )/kg
TOTOX (indice anisidine+2x indice de peroxyde)	-	nm	-
Teneur en substances CMR, irritantes, corrosives	Règlement CLP	0	%
Teneur en méthanol résiduel issue de la transestérification	GC-MS	0	%
Émissions de composés dangereux, CMR, irritants, corrosifs à 160°C.	GC-MS	0	%

### CARACTÉRISTIQUES ENVIRONNEMENTALES

CARACTÉRISTIQUES	NORMES	VALEURS	UNITÉS
Biodégradabilité	OCDE 301	nm	-
Pression de vapeur à 20°C	-	> 0,01	hPa
Teneur en COV (Composés Organo-Volatils)	-	100	%
Teneur en soufre	GC MS	0	%
Teneur en benzène	ASTM D6229	0	%
Teneur en halogènes totaux	GC MS	-	%
Teneur en solvants chlorés	-	0	
Teneur en solvants aromatiques	-	0	
Teneur en substances dangereuses pour l'environnement	Règlement CLP	0	%
Teneur en composés ayant un PRP	-	< 1	%
Teneur en composés ayant un ODP	-	0	%
Bilan carbone, analyse cycles de vie.	ISO 14040	nm	Kg Équivalent carbone

### MODE D'EMPLOI

Dangereux. Respecter les précautions d'emploi. Lire attentivement les phrases de dangers et de risques figurant sur l'emballage. Se reporter à la fiche de données de sécurité.

### PRÉSENTATIONS

Container GRV 1000 L



code article 515635  
fiche de données de sécurité 130013

Fût 200 L



code article 515634  
fiche de données de sécurité 130013

Tonnelet 25 L



code article 515632  
fiche de données de sécurité 130013

## MODES D'UTILISATION



*Dégraissage chiffon*



*Dégraissage avec brosse*



*Bacs ultrasons*



*Bacs pour immersion à froid ou à chaud*

**iBiotec® Tec Industries®Service**  
Z.I La Massane - 13210 Saint-Rémy de Provence – France  
Tél. +33(0)4 90 92 74 70 – Fax. +33 (0)4 90 92 32 32  
[www.ibiotec.fr](http://www.ibiotec.fr)

USAGE RESERVE AUX UTILISATEURS PROFESSIONNELS  
Consulter la fiche de données de sécurité.

Les renseignements figurant sur ce document sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné. Ils sont donnés de bonne foi. Les caractéristiques y figurant ne peuvent être en aucun cas considérées comme spécifications de vente. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Parallèlement, le client s'engage à accepter nos conditions générales de marché de fournitures dans leur totalité, et plus particulièrement la garantie et clause limitative et exonératoire de Responsabilité. Ce document correspond à des secrets commerciaux et industriels qui sont la propriété de Tec Industries Service et, constituant un élément valorisé de son actif, ne saurait être communiqué à des tiers en vertu de la loi du 11 juillet 1979.